

Education Civique

LE COLLÉGIEN,

L'ENFANT,

L'HABITANT

1^{ère} partie :

LE COLLEGIEN



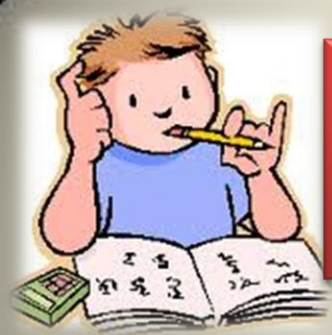
Séquence 1 :

les missions et l'organisation du collège

Connaissances à acquérir :

- Le Collège est un lieu d'apprentissage, de transmission et de construction des savoirs, d'échanges.
- Le Collège est un lieu avec des acteurs différents, où l'on peut s'impliquer et devenir autonome.





Compétences validées :

- **Compétence 6** : Compétences sociales et civiques
« Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale » (Principaux droits de l'homme et du citoyen, Règles fondamentales de la démocratie et de la justice) ;

1- A quoi sert l'école ? *(Travail en 3 groupes avec un rapporteur – ¼ heure)*

→ Quel est le rôle du **rapporteur** dans un groupe de travail ?

(réponse attendue)

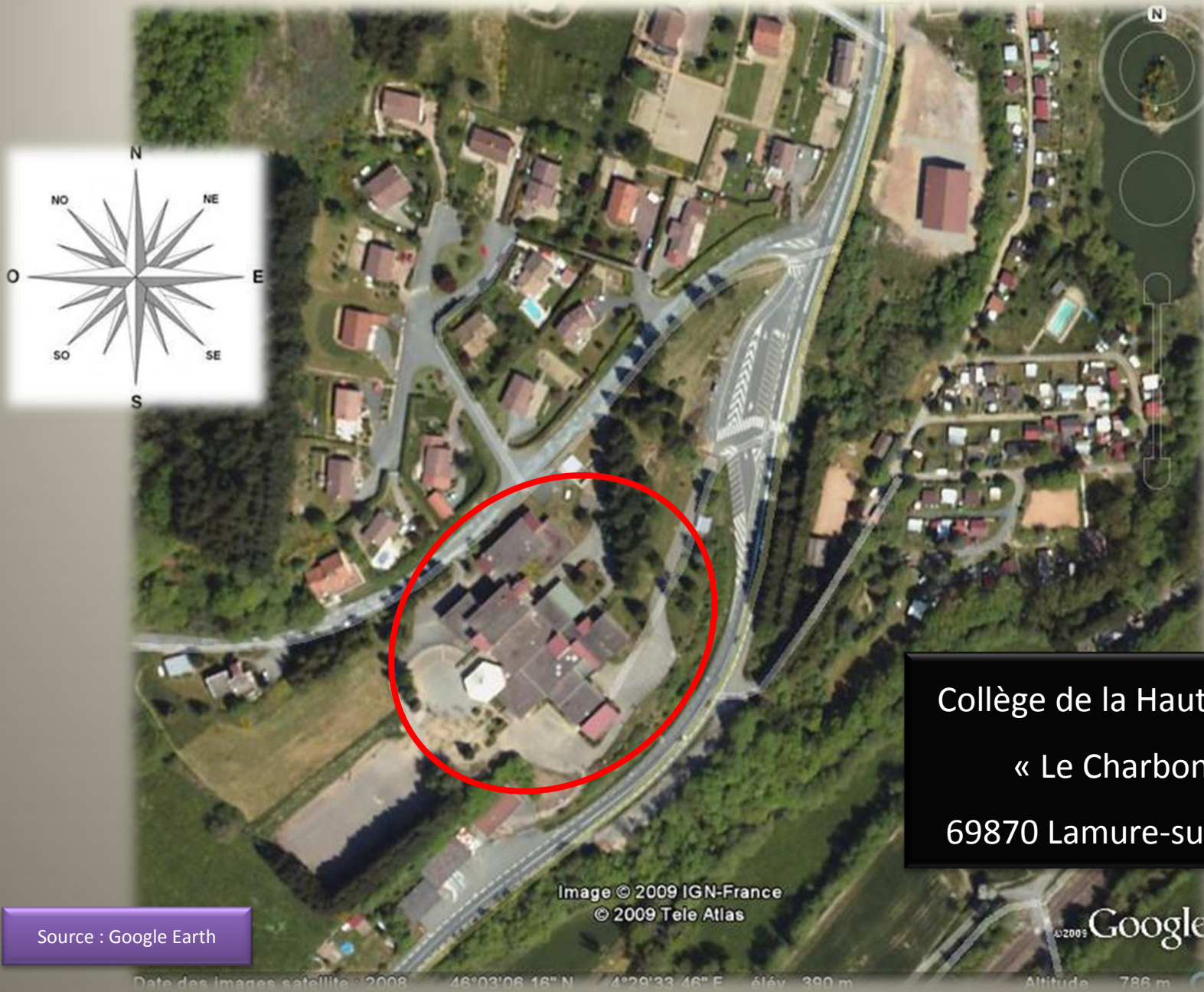
Le rapporteur sert à porter les idées du groupe aux autres élèves. Il est le porte-parole de la classe ou du groupe.

→ En t'aidant du travail au tableau des 3 groupes, complète la suite de la phrase ci-dessous :

(réponse attendue)

« L'école, cela sert à »

➔ « Mon collège vu du ciel » sur le site Google Earth : Entoure en rouge ton collège :



Source : Google Earth

Collège de la Haute-Azergues

« Le Charbonnier »

69870 Lamure-sur-Azergues

Image © 2009 IGN-France
© 2009 Tele Atlas

Google

Date des images satellite : 2008 46°03'06 16" N 4°29'33 46" E élév. 390 m

Altitude 786 m

2- Monsieur LOUPOT et mon Collège

→ Lis ces deux textes et explique, en quelques lignes, l'origine de ce lapin noir, logo officiel de ton collège :

Témoignage : « C'est en me promenant dans le Morvan profond et en remontant de Lyon par la route de la vallée de l'Azergues (Rhône) que je me suis aperçu que, tout au long de cet itinéraire qui conduit à Paris, il y avait un curieux panneau montrant un petit lapin noir entouré de rouge. Et en surfant sur internet, j'ai vu apparaître la mention "route buissonnière". Une route touristique imaginée à la fin des années cinquante pour relier Paris à Lyon différemment. »

Source : http://www.surma-route.net/route_buissonniere/route_buissonniere.html



➔ Lis ces deux textes et explique, en quelques lignes, l'origine de ce lapin noir, logo officiel de ton collègue :

Biographie : « Charles Loupot est un pionnier du *Design*. Né à Nice en 1892, il est mort aux Arcs sur Argens. Charles Loupot fit ses études aux Beaux Arts de Lyon, entre 1911 et 1913. Il est le créateur du « bonhomme en bois des Galeries Barbès ». Son succès est confirmé par le prix qu'il obtient lors de l'Exposition internationale des Arts décoratifs en 1925. Ses autres clients : les peintures Valentine (1928), le thé Twinning(1930), les automobiles Peugeot et l'Air Liquide. En 1958, il va créer le logo des lapins rouge et noir qui va jalonner pendant quelques années la route buissonnière du Morvan. »

Source : <http://adelaitre.pagesperso-orange.fr/CharlesLoupot.htm>



(réponse attendue)

Ce lapin noir entouré de rouge désigne « La Route buissonnière », qui relie Paris à Lyon en passant par la Vallée d'Azergues. C'est une route touristique. Charles LOUPOT est le dessinateur de ce logo qu'il inventa dans les années 1950.



3- QUI fait QUOI ? Qui sont les acteurs du collège ?

➔ Observe l'organigramme du collège ci-dessous et complète les trous :



Je **dirige** le Collège de la Haute-Azergues : je suis

Le Principal, Mme
DEBIESSE

C'est moi qui suis responsable de **la Vie Scolaire** :
je suis

la CPE, Mme DUMORTIER

Je t'aide à construire **ton orientation** scolaire : je suis

Le Conseiller d'orientation
psychologue

Nous **surveillons** les élèves dans la cour et durant les études :
nous sommes

Les surveillantes

Je **soigne** tes petits « **bobos** » :
je suis

L'infirmière,
Mme SABATIER

Si tu **as des soucis** dans ta famille ou au collège, viens me voir pour en parler : je suis

L'assistance sociale,
Mme PARASSOLS

Nous sommes ici pour te faire **acquérir des savoirs et des savoirs-faire** dans chacune de nos disciplines :
nous sommes

Les professeurs

Nous **nettoyons** les locaux et nous te **servons les repas** : nous sommes

Les agents de service

Je suis ici pour t'aider dans **tes recherches documentaires** et je peux également te prêter des ouvrages : je suis

La documentaliste, Mme
FAUCHER

Je m'occupe de **gérer les élèves d'une classe** pour toute une année scolaire :
je suis ton

professeur principal, Mme BORDIER

4- Je découvre *la Démocratie* en participant à l'élection de mes délégués de classe :

Quelques mots de vocabulaire tout d'abord, que tu relieras, avec un crayon de couleur, à des éléments du dessin qui les représentent :



→ Principe de la représentation (en vert) :

C'est l'action de représenter un groupe dans une assemblée (ex. le délégué des élèves au conseil de classe).

→ Suffrage universel (en bleu) :

Les citoyens, qu'ils soient riches ou pauvres, hommes ou femmes, ont le droit de vote dès 18 ans.

→ Vote secret (en rouge) :

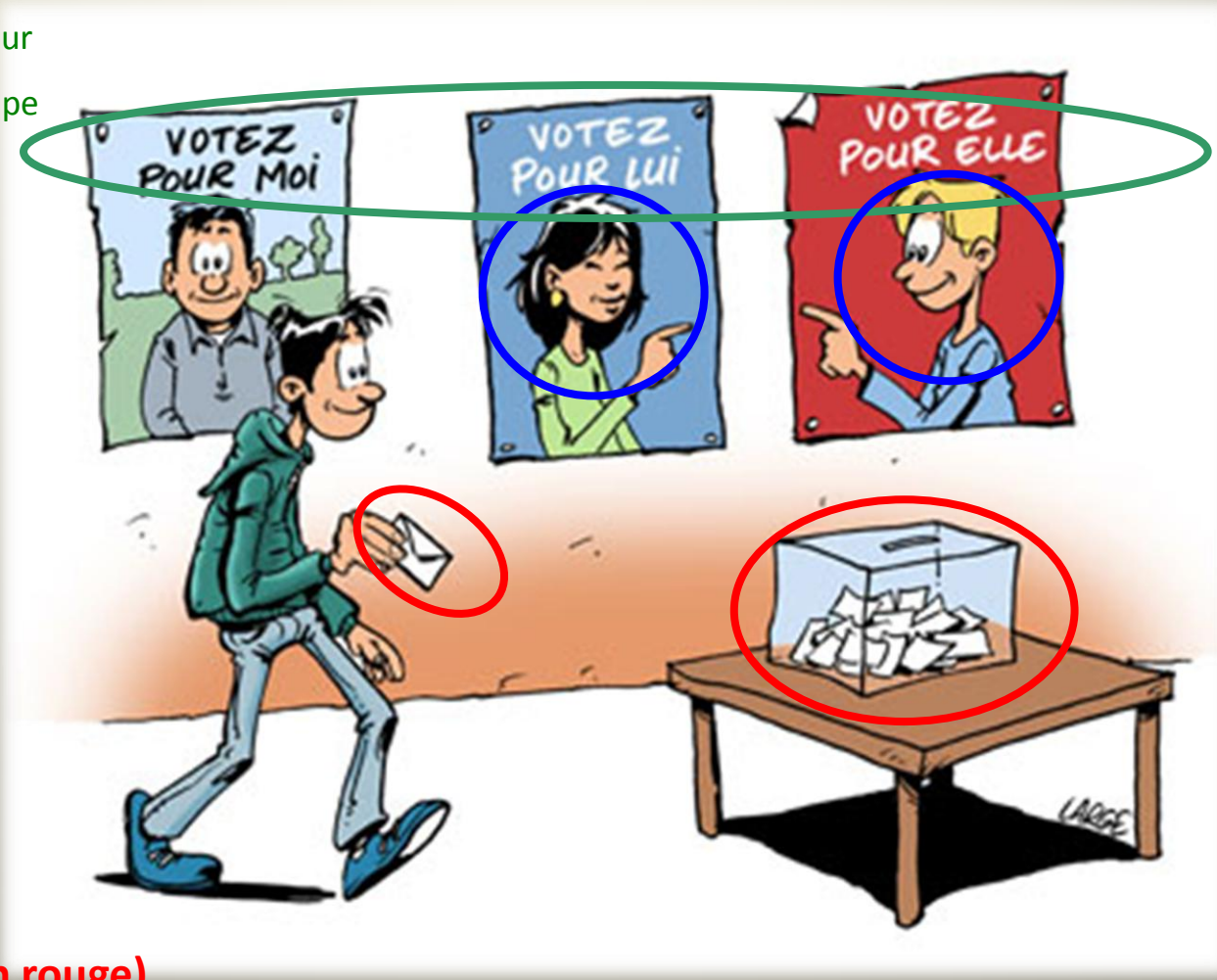
Bulletin mis dans une enveloppe dans l'isoloir, puis déposée dans une urne transparente.

→ Principe de la
représentation (en vert)

→ Etre candidat pour
représenter un groupe

→ Suffrage universel (en bleu)

→ Hommes et femmes se présentent aux élections



→ Vote secret (en rouge)

→ Enveloppe ;

→ Urne transparente

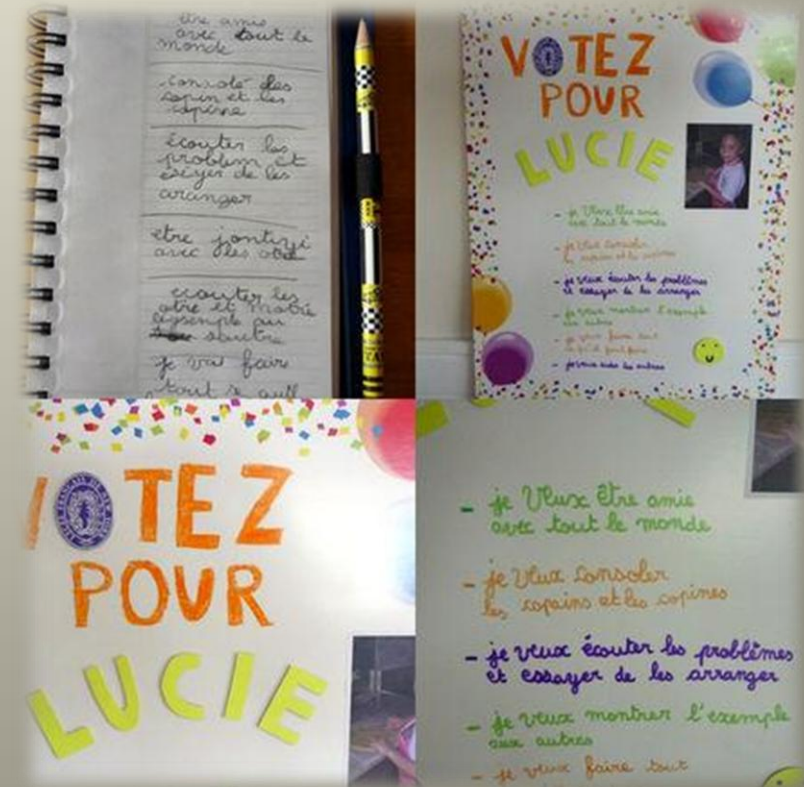
→ **Combien de voix** permet à un binôme d'obtenir **la majorité absolue** au 1^{er} tour ?

(Réponse attendue)

Dans ma classe de 22 élèves, la majorité absolue = moitié de la classe + 1 = 11 + 1 = **12 voix**.

→ **Résultats** de l'élection des délégués de la classe de 6^e1 qui s'est déroulée le x octobre 2012 :

Binômes qui se présentent	Nombre de voix obtenues	Elus
(T) + (S)	voix	OUI - NON
(T) + (S)	voix	OUI - NON
(T) + (S)	voix	OUI - NON
(T) + (S)	voix	OUI - NON
(T) + (S)	voix	OUI - NON



Le Conseil de classe et ses acteurs

Les délégués des élèves

Élus par les élèves, ils assistent à la totalité du conseil. Ils rendent compte de l'atmosphère de travail de la classe et des problèmes qu'elle peut rencontrer.

Les délégués de parents d'élèves

Ils sont désignés par le chef d'établissement sur proposition des listes ayant présenté des candidats au prorata des suffrages recueillis lors des élections au conseil d'administration. Ils se prononcent aussi sur l'orientation des élèves.

Le chef d'établissement

Il préside le conseil de classe. Il émet une proposition d'orientation pour chaque élève après avoir dégagé un consensus à partir des observations émises par tous les membres. Il ne doit pas y avoir de « vote » au sens juridique du terme.

Les professeurs

Ils exposent les résultats des élèves et présentent leurs observations pour la décision d'orientation. La tenue d'un préconseil, qui ne réunit que les professeurs, n'est pas conforme à la réglementation.

Horaires



Les conseils de classe doivent avoir lieu en fin d'après-midi, pour permettre la présence des représentants de parents d'élèves et pour ne pas perturber les enseignements.

Le conseiller principal d'éducation

Il donne son avis sur la classe et le comportement des élèves.

Le conseiller d'orientation

Il donne des éléments sur les souhaits et les capacités de l'élève. Il fournit les informations sur les parcours scolaires et professionnels qui existent.

Le médecin

En cas de besoin, le médecin scolaire, l'assistant(e) social(e) ou l'infirmier(ère) peuvent participer.



Doc. 3 Le conseil de classe

« Le conseil de classe est présidé par le principal ou son adjoint. Il est composé des enseignants de la classe, des deux délégués élèves et des deux délégués des parents d'élèves de la classe. Sont également membres du conseil de classe le ou la CPE, le ou la conseiller(e) d'orientation psychologue, l'infirmier(e), l'assistant(e) social(e) et le ou la médecin scolaire.

Le professeur principal expose au conseil de classe les résultats obtenus par les élèves. Le conseil de classe examine le déroulement de la scolarité de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et ses choix d'études. »

D'après D. Durand, *Délégué Flash*, SCÉRÉN/CRDP de l'Académie de Grenoble, 2006.



L'histoire de l'école
laïque en quelques
images...



5- La laïcité à l'école... C'est QUOI ?

→ Dans quels lieux s'applique cette loi ?

Dans les écoles, collèges et lycées publics.

→ De quand **date** cette loi ?

15 mars 2004.

→ Quel est le principe que cette loi réaffirme ?

. C'est au nom du principe de LAÏCITE : on ne montre pas et l'on n'impose pas sa religion aux autres (pendentifs, tee-shirt, couvre-chef).

→ Au nom de **quel(s) principes(s)** cette loi s'applique-t-elle ?

. La laïcité permet aux élèves de **se respecter** les uns les autres et d'être tous sur un pied d'**égalité**. La laïcité est une forme de TOLERANCE.

« La loi du 15 mars 2004 rappelle le principe de **laïcité**. Selon le principe d'égalité et de respect de l'autre, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics, est interdit par la République. »



Un peu d'humour...



→ Cherche, dans le **règlement intérieur** qui se trouve dans ton carnet de liaison, un ou des articles qui évoquent le respect de la laïcité :



Dans le préambule (introduction) de notre Règlement et dans la Charte.

Au CDI ou chez toi (site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>), tu rédigeras un texte court sur **JULES FERRY** et son rôle par rapport à la laïcité à l'école :



5 avril 1832 à Saint-Dié - 17 mars 1893 à Paris

- Jules Ferry, issu d'une riche famille vosgienne, républicaine et laïque, suit une carrière d'avocat avant de s'engager dans le journalisme puis dans la politique sous les débuts de la IIIe République.
- Athée, franc-maçon et fervent républicain, il est d'abord connu pour son action comme ministre de l'[Instruction publique](#) dans les années 1879-1882.
- Par les lois du 16 juin 1881 et du 28 mars 1882, il promeut un enseignement primaire gratuit, laïc et obligatoire pour concurrencer les congrégations religieuses, très actives dans le domaine de l'instruction depuis la loi Falloux votée en 1850 sous la... IIe République.

Source : <http://www.herodote.net/Bio/bio.php?nom=Ferry>

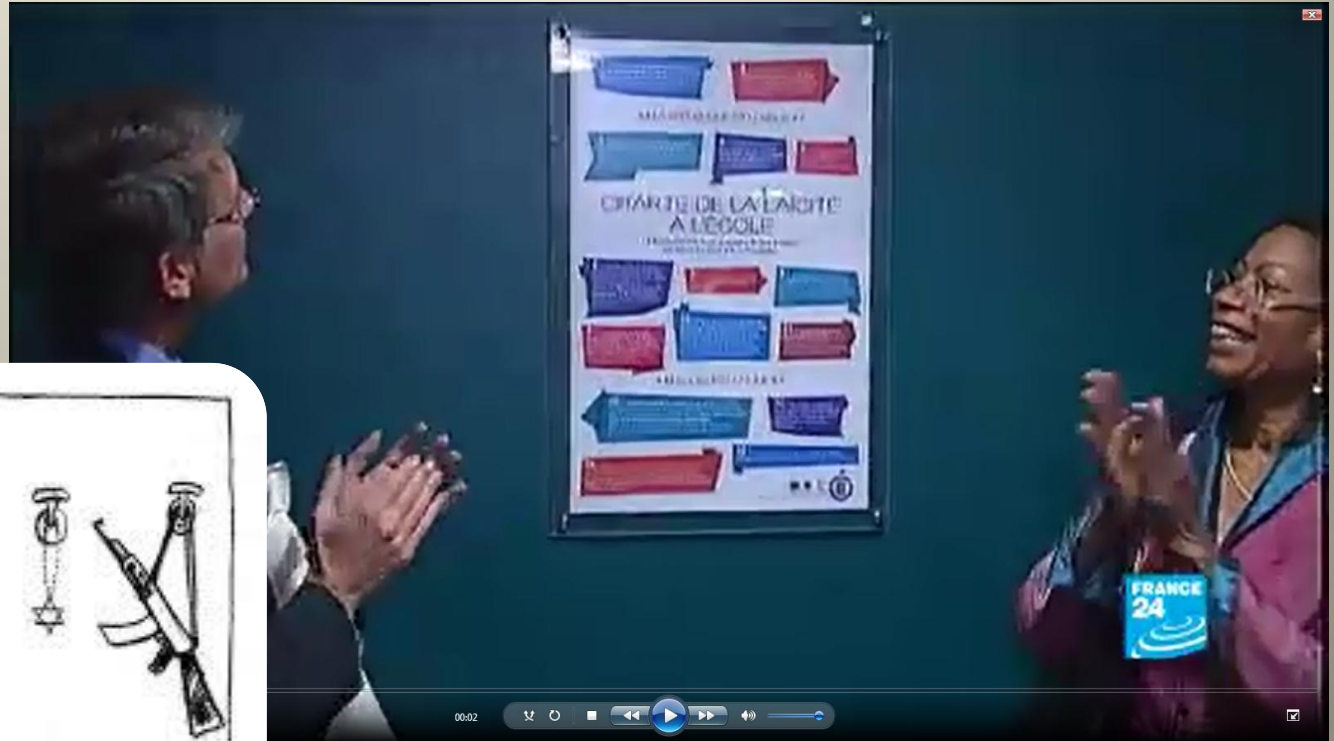
Ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1882,
Jules FERRY a fait voter des lois rendant l'école
gratuite, obligatoire et laïque.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager
aux élèves les valeurs de la République.*

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager
aux élèves les valeurs de la République.*

ministère
éducation
nationale



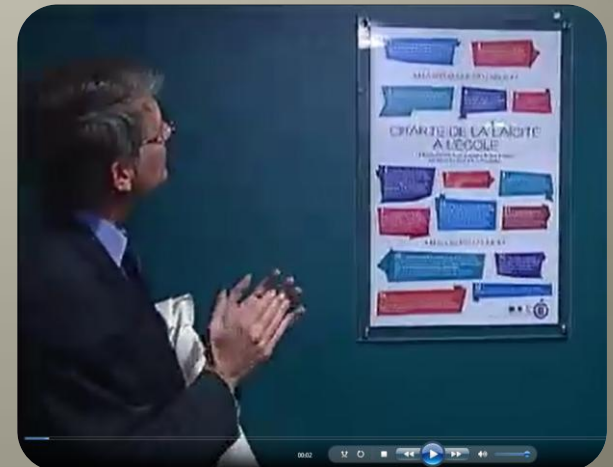
Les grandes lois de la laïcité

1882 : avec les lois de Jules FERRY, l'école devient obligatoire, gratuite et LAÏQUE.



1905 : séparation de l'état et des églises : la France devient LAÏQUE.

2013 : Charte de la Laïcité.



Un peu d'humour...

